



**Cipango**  
Cahiers d'études japonaises  
18 | 2011  
Le Japon et le fait colonial I

---

## Éditorial

Arnaud Nanta et Laurent Nespoulous

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cipango/1513>  
DOI : 10.4000/cipango.1513  
ISSN : 2260-7706

### Éditeur

INALCO

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2011  
Pagination : 7-18  
ISBN : 978-2-85831-195-8  
ISSN : 1164-5857

### Référence électronique

Arnaud Nanta et Laurent Nespoulous, « Éditorial », *Cipango* [En ligne], 18 | 2011, mis en ligne le 13 juin 2013, consulté le 30 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/cipango/1513> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cipango.1513>

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 juin 2021.



*Cipango* est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

---

# Éditorial

Arnaud Nanta et Laurent Nespoulous

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

*La réalisation de ces deux numéros traitant du fait colonial dans le contexte japonais n'aurait pu se faire sans le soutien de la Maison Franco-Japonaise de Tōkyō, dans les locaux de laquelle s'est déroulé le volet concret du travail éditorial. Sans le temps et le matériel alloués par cette structure de recherche du ministère des Affaires étrangères et européennes – ainsi que sa situation au Japon –, les numéros 18 et 19 ne seraient pas ce qu'ils sont. Les éditeurs tiennent donc à remercier cette institution.*

- 1 Il y a maintenant cent ans, en 1910, le royaume de Corée était annexé par le Japon. 2010 était donc destinée à être une année importante dans le traitement de la colonisation japonaise en Corée. C'est en réponse à ce contexte fort de sens que *Cipango – Cahiers d'études japonaises* a lancé, au printemps 2009, un appel à contribution qui opérait un ciblage sur le « fait colonial »<sup>1</sup>.
- 2 Pourquoi le fait colonial et non pas seulement la Corée ? Parce qu'il paraissait alors tout à fait clair aux éditeurs de ce présent volume que la Corée allait logiquement faire l'objet d'une attention prononcée de la part des spécialistes de l'Asie orientale, avec le risque peut-être d'oublier le temps plus long – et souterrain – de la logique coloniale. En effet, avant l'annexion de la Corée vint celle de Taiwan, mais également une présence japonaise qui se développe en Mandchourie, à partir de 1904, sans compter que l'archipel entretenait déjà un rapport de domination avec la péninsule depuis 1876. Par ailleurs, si l'empire colonial japonais s'est écroulé en même temps que la défaite de 1945 – pour le Japon la décolonisation s'est superposée à la défaite militaire –, l'actualité du temps présent nous rappelle que le passé colonial empoisonne encore, si ce n'est plus que jamais, les relations entre les États modernes. Il semblait donc par trop exclusif de s'en tenir à une vision se limitant à la seule Corée en situation coloniale, et il fut décidé d'élaborer un appel à contributions embrassant le « fait colonial » dans son ensemble.

- 3 « Fait colonial » ? Le terme est certes vague. Il a, de plus, pu être utilisé autrement par le passé. Il nous semblait toutefois mieux désigner un ensemble de phénomènes disparates relevant des effets – directs ou indirects – de la colonisation, tant dans son contexte d'époque qu'inscrits dans l'orbe du temps postcolonial. C'est dans ce sens thématiquement et chronologiquement ouvert qu'il faut comprendre notre titre. Notre appel s'est ainsi voulu ouvert à tous les champs disciplinaires possibles. Il s'agissait de sortir d'un éclairage strictement historien, et de permettre à d'autres disciplines de s'exprimer, ainsi, non pas sur le seul « moment colonial », mais également sur tout ce qui était susceptible de s'y rapporter, et ce en dehors de son champ chronologique strict.
- 4 La proposition fut entendue, au-delà de toute espérance raisonnable : près de neuf cents pages de texte sur des sujets extrêmement variés, dont nous n'avons pu conserver que la moitié, tant pour des raisons de volume que de cohérence à donner à la pluralité de l'ensemble. Que soient donc vivement remerciés celles et ceux qui ont si bien répondu au premier appel à contribution de l'histoire de la revue !
- 5 Les propositions retenues sont fidèles à notre volonté première de restituer un échantillon, qui ne saurait être exhaustif, de la variété du « fait colonial ». Ainsi le lecteur trouvera-t-il réunies des contributions sur les sociétés coloniales elles-mêmes, sur les questions relatives à la mémoire coloniale, sur l'histoire culturelle et économique, ou encore sur l'histoire diplomatique et militaire. Toute la question était de donner une cohérence à ces textes. La tâche s'avère, bien sûr, impossible au-delà d'une logique des bornes chronologiques. C'est pour cela que deux numéros de la revue viendront offrir deux cadres distincts permettant d'organiser la « matière » qui nous a été confiée : le présent volume, numéro 18, traitera la période coloniale, en se concentrant sur les décennies 1880-1920 ; le second volume, numéro 19, se penchera quant à lui sur le temps postcolonial, de 1950 à nos jours.
- 6 La colonisation dont il sera question dans les pages qui vont suivre est bien sûr celle de l'époque contemporaine, celle des États-nations nés pendant le long XIX<sup>e</sup> siècle défini par Eric Hobsbawm, repris récemment par Christopher Alan Bayly. Il y aurait pourtant matière à évoquer les « autres » colonisations, celles des Anciens Régimes (colonisations de l'époque moderne), celles fondées sur des relations tributaires, ou encore celles du monde antique. Monde antique qui, d'ailleurs, s'invite dans les discours coloniaux et postcoloniaux : comme dans le cas de bien des puissances coloniales européennes, et à l'instar de la Grande-Bretagne qui se posait en héritière de l'Empire romain, le colonisateur japonais s'appuyait sur la protohistoire et la Haute Antiquité pour justifier historiquement ses prétentions à la tutelle de la péninsule coréenne ; par effet miroir, l'ancien colonisé, qui fait souvent le choix d'intégrer pour partie ce discours, s'appuie sur ce passé revisité dans l'élaboration de son ethnicité moderne. À ce dernier stade, la dynamique n'est certes pas exclusivement à mettre au compte de la colonisation et des projets nationaux du temps postcolonial : on sait bien que l'archéologie est dans son histoire une « science éminemment nationale ». Les travaux de Pai Hyung Il, sur la Corée, témoignent fort bien de ce fait. De même les travaux de Penny Edwards sur le Cambodge montrent combien le projet archéologique angkorien français sert à bâtir une certaine histoire du Kampuchéa et des Khmers<sup>2</sup>. Les États qui constituent le monde d'aujourd'hui sont ainsi souvent redevables de ces outils de construction – et de reformulation – du passé dans le présent. Les États-nations

postcoloniaux rejoignent alors les logiques qui présidèrent à la genèse d'États-nations comme la France ou l'Allemagne.

- 7 Cette intrication à la complexité redoutable entre passé immémorial, histoire, domination coloniale et projet national, ne pourra faire l'objet de notre attention ici. Il convient de savoir limiter ses ambitions, et il s'agira donc de traiter strictement de la colonisation déployée durant ce que les historiens français appellent l'époque contemporaine (les historiens japonais parlant de *kindai* 近代, littéralement « époque proche », dont on conçoit habituellement qu'elle court de la restauration impériale à la fin de la guerre du pacifique).
- 8 La colonisation moderne connaît un tournant décisif au moment de la révolte des cipayes en 1857, lorsque la colonisation mercantile – celle des comptoirs et des enclaves portuaires – amorce une colonisation territoriale et fiscale. La forme « moderne » de domination coloniale, qui s'appuie sur les comptoirs, se superpose à celle plus « contemporaine » du protectorat et, surtout, de la colonie, qui repose sur l'exploitation territoriale et fiscale d'une région « mise en valeur » pour les besoins de la métropole. Cette mutation – déjà décrite par Lénine dans *L'Impérialisme* en 1917 –, qui intervient *grosso modo* entre 1757 et 1874, connaît ensuite une accélération dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'aux années 1920, dans ce que l'historiographie en langue anglaise nomme la phase de « *New Imperialism* » ou « *High Imperialism* ». Le Japon participe lui aussi au « grand jeu » des puissances, puisque c'est à ce moment que son empire colonial se constitue : un pied est posé dans la péninsule coréenne en 1876, avec le traité inégal (l'un des fameux traités d'amitié et de commerce) passé avec le royaume de Chosŏn, les possessions coloniales – quelles qu'aient été leurs désignations officielles par ailleurs – sont ensuite étendues jusqu'en 1914. Ce domaine colonial comprend alors l'île de Taiwan, ancienne marche de l'empire Qing conquise sur celui-ci en 1895, la péninsule coréenne (protectorat en 1905, annexée en 1910), la moitié sud de l'île de Sakhaline (prise en 1905), la péninsule du Liaodong, située au sud de la Mandchourie (1905), et l'archipel micronésien (1914). L'ensemble de la Mandchourie du Sud, où le Japon s'étendit après 1905, fut consolidé en 1931-1932.
- 9 Depuis les décolonisations et la fin des empires coloniaux européens et japonais, qui se produisirent globalement entre 1945 et la décennie 1960, l'histoire des sociétés coloniales est devenue l'un des grands champs d'étude de l'histoire universitaire, tant chez les anciennes puissances coloniales que dans les anciennes colonies. Il est souvent question des tensions pouvant exister entre ces mondes respectifs, par exemple entre le Japon et la Corée du Sud (la Corée du Nord étant souvent oubliée). Néanmoins, plus que les tensions et les résistances engendrées par le système asymétrique que fut celui de la colonisation, un état des lieux des historiographies en présence montrerait que, plutôt que des désaccords de principe, il s'agit davantage de différences entre les thèmes étudiés, dans la façon de les approcher. Inversement, le questionnement des historiens des anciennes métropoles se rejoint plus aisément et une vision mondiale du fait colonial commence à se dégager. Ainsi, *Cipango*, revue française centrée sur le Japon, participe également, de par sa présente livraison, à un plus ample mouvement historiographique qui, depuis l'ère des indépendances, aborde la colonisation dans toute sa pluralité.
- 10 La France est « passionnée » d'histoire du temps colonial, surtout depuis les années 2000 et le grand débat sur la « République coloniale »<sup>3</sup>. L'étude de la colonisation française est pourtant plus ancienne. Ce champ s'est constitué à

l'université dans les années 1970, notamment autour de l'Indochine, et a connu d'importantes avancées durant la décennie 1980, autour, par exemple, de Charles-Robert Ageron, Mohammed Harbi, Claude Liauzu ou Pierre Brocheux. Le volume des publications a beaucoup progressé dans la dernière décennie, l'année 2007 ayant été particulièrement faste avec la publication de deux dictionnaires<sup>4</sup>. Franchissant un nouveau cap, les « sociétés coloniales » – non seulement celles de l'empire français, mais également celles des autres anciennes puissances – ont été choisies au programme du CAPES et de l'agrégation d'histoire pour les années 2013 et 2014.

- 11 Plusieurs manuels ont été publiés dans ce cadre durant l'année 2012, qui ont vu la participation de chercheurs travaillant sur les possessions japonaises, notamment aux éditions Ellipse et Sédès. L'Asie orientale apparaît également en bonne place dans l'*Atlas des empires coloniaux, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles* publié chez Autrement en 2012<sup>5</sup>. Dans cet ouvrage, qui offre pour la première fois, à l'échelle globale, un panorama complet de la colonisation contemporaine, sont présentés non seulement la péninsule indochinoise ou les Indes néerlandaises, mais aussi la Corée et le Taiwan coloniaux.
- 12 Il y a donc aujourd'hui un véritable enjeu à présenter la colonisation japonaise dans une publication en langue française. Les numéros 18 et 19 de *Cipango* souhaitent ainsi participer à une dynamique plus globale. Car la perception et l'étude de l'histoire du monde est-asiatique restent encore restreintes en France, exception faite du monde indien et de la Chine. L'historiographie française étudiant le fait colonial japonais – le Japon constitue le seul cas d'État est-asiatique ayant mené une expansion de type colonial aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles – se partage entre les études coréennes (travaux d'Alain Delissen), japonaises et chinoises. Ces deux numéros de *Cipango* constituent une sorte d'état des lieux de la recherche en langue française sur l'empire colonial japonais.
- 13 Qu'il nous soit permis de nous arrêter un instant sur l'historiographie japonaise. En effet, les travaux menés en japonais sur les possessions coloniales japonaises présentent une masse si importante qu'elle ne peut être ignorée, qu'il s'agisse d'études générales portant sur la question coloniale, parues dans les années 1960 et 1970, ou de travaux plus « pointus » pour les décennies suivantes. Il ne peut, bien sûr, être question d'en broser un tableau exhaustif. Soulignons simplement que les travaux universitaires japonais en histoire de la Corée sont parmi les plus nombreux au monde – hors Corée du Sud –, avec ceux produits aux États-Unis : une centaine d'ouvrages (toutes périodes confondues) et près de mille articles scientifiques sont publiés annuellement en japonais. La question coloniale a toujours occupé une place conséquente dans ces travaux, depuis la fondation, en 1959, de la Société japonaise pour l'histoire de la Corée (Chōsen shi kenkyūkai 朝鮮史研究会)<sup>6</sup>. En outre, loin de « découvrir » un champ d'investigation, ces travaux prennent la suite de ceux menés du temps de la colonisation, tout en adoptant une posture critique<sup>7</sup>. Si un constat similaire peut être fait pour la sinologie japonaise à propos de Taiwan, de fait, ce sont la Corée et l'ancienne Mandchourie qui se taillent la part du lion dans les sujets qui intéressent le plus les historiens de l'archipel.
- 14 Les premières études historiennes sur le fait colonial japonais sont apparues dans la décennie 1960<sup>8</sup>, avec par exemple les travaux de l'historien Yamabe Kentarō (1905-1977), auteur d'études systématiques telle son *Histoire de l'annexion de la Corée par le Japon*, ouvrage paru en 1965<sup>9</sup>, ou ceux de Hatada Takashi 旗田巍 (1908-1994), qui contribua de façon décisive aux études ultérieures sur la perception japonaise de la Corée<sup>10</sup>. L'étude du fait colonial doit également beaucoup aux historiens de l'économie –

pas nécessairement marxistes –, lesquels estimèrent, dans les années 1960, qu'une étude systématique et globale du développement économique japonais dans le premier vingtième siècle ne pouvait se passer d'une réflexion poussée sur l'imbrication des relations entre la métropole et ses colonies. Dans un même temps, des corpus documentaires commencèrent à être compilés dans les années 1970 à l'intention des chercheurs, et ils étaient devenus fort riches deux décennies plus tard<sup>11</sup>. L'histoire coloniale était au sommaire de la synthèse *Nihon rekishi* 日本歴史 (Histoire du Japon) de l'éditeur Iwanami, dès sa première édition (1962). Elle a trouvé sa place en 1992 dans une série spécifique, en huit volumes, intitulée *Le Japon contemporain et ses colonies* (*Kindai Nihon to shokuminchi* 近代日本と植民地). L'ensemble de ces publications a eu, au début la décennie 1980, une importance centrale dans les débats sur la responsabilité japonaise vis-à-vis de l'Asie lorsque s'est posée la question de la vulgarisation du savoir universitaire dans l'enseignement. De là devait ensuite se développer une historiographie plus précise, réfléchissant, par exemple, à la circulation entre les différents territoires coloniaux, à la cohabitation entre coloniaux et colonisés, au développement industriel de telle région de la Corée, ou encore à la construction des ports à Sakhaline. Dans le même temps, ou presque, était fondée, en 1988, la Société japonaise pour l'étude de la colonisation (*Nihon shokuminchi kenkyūkai* 日本植民地研究会).

- 15 Des questions similaires surgissent dans l'historiographie américaine dans la décennie 1980. Nous avons retenu quelques titres dans la bibliographie indicative proposée à la fin de cet éditorial. Ces travaux illustrent, par ailleurs, les collaborations entre chercheurs américains, japonais, coréens et taiwanais, comme le montre par exemple l'ouvrage *The Japanese Colonial Empire, 1895-1945*, publié en 1984. Si Ramon Myers et Mark Peattie y soulignaient en introduction le manque de recherches en langue anglaise, un quart de siècle plus tard, un historien comme Andre Schmid critiquait leur travail en insistant sur la nécessité de prendre en compte les historiographies des pays anciennement colonisés, notamment la Corée, tout en prenant également à partie Carol Gluck et son célèbre *Japan's Modern Myths* (1985) pour souligner l'impossibilité d'étudier l'histoire du Japon contemporain en passant outre l'empire colonial<sup>12</sup>. Nous ne pouvons, à notre tour, qu'insister sur l'impérieuse nécessité de connaître les historiographies en langues vernaculaires, ou sur le besoin d'une histoire régionale systématique.
- 16 Quelle modeste participation à cette historiographie *Cipango* entend-elle proposer ? Laissant la description du détail du numéro 19, consacré au temps postcolonial, à l'éditorial qui lui sera consacré, inspectons ici la teneur de la présente livraison, laquelle a donc pour objectif de se pencher sur le temps colonial lui-même.
- 17 Michel Vié revient sur la Mandchourie des Qing, territoire encore mal défini à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, puis disputé par la Russie, la Chine et le Japon, au cœur de ce que Pierre Renouvin avait appelé la « Question d'Extrême-Orient ». L'auteur dégage, dans sa contribution, des arguments qui permettent de remettre en cause, dans l'analyse de la domination coloniale et de ses motivations, une vision qui a souvent tendance à se réduire à une approche en termes d'exploitation économique des territoires acquis. Cet article donne toute son importance à ce que fut le grand jeu impérialiste entre États-nations, tout en remettant en avant l'histoire militaire, essentielle pour comprendre les obsessions de défense partagées par des États prédateurs durant la décennie qui court de la première guerre sino-japonaise (1894-1895) à la guerre russo-japonaise

(1904-1905)<sup>13</sup>. Michel Vié fait ainsi ressurgir l'ancienneté des hésitations et des incertitudes qui caractérisent cette région de l'Asie du Nord-Est encore aujourd'hui. L'auteur reste fidèle à la problématique générale qu'il développait en 1995 dans *Le Japon et le monde au xx<sup>e</sup> siècle*. Soulignons d'ailleurs que cet ouvrage accordait une place systématique à la question coloniale au fil de ses chapitres.

- 18 Dans son article sur le redéploiement japonais sur l'île de Hokkaidō après 1869, lorsque cette dernière est annexée au territoire national (sans néanmoins être intégrée à la métropole, ce qui ne se produira qu'après 1945), Noémi Godefroy montre comment cette terre de colonisation ancienne fut placée sous le contrôle d'une Mission au Défrichement à partir de 1869. L'ancienne île d'Ezo, comme elle était appelée du temps du Japon shogunal, passa d'une politique minimaliste, consistant depuis le début du xvii<sup>e</sup> siècle en de simples avant-postes au sud-ouest de l'île, à une politique non pas maximaliste (faute de moyens de la part du gouvernement central), mais exclusive, puisque Hokkaidō ne devait plus être que japonaise. L'agence décrite par l'auteur a constitué la première étape d'un long processus qui allait voir se dérouler différentes expérimentations de « japonisation » dans l'île. Mais celles-ci peuvent-elles réellement être considérées sous l'angle de la grande expansion coloniale de l'époque ? Un éclairage plus particulier semble s'imposer, ce « front pionnier » étant en réalité comparable à celui de l'Ouest américain, se mettant en place au même moment, après la fin de la guerre, en 1865.
- 19 Sandrine Dalban-Tabard poursuit le propos de Michel Vié sur la Mandchourie, mais pour se pencher plus concrètement sur le Mandchoukouo, l'État satellite créé en 1932, analysant l'imaginaire qu'il a pu susciter chez les photographes pictorialistes japonais. Comment le Japon voyait-il la Mandchourie et les populations de ce territoire pluriethnique ? L'examen des sociétés de photographes et de la trajectoire de certains d'entre eux, ainsi que celui de leur rôle dans la matérialisation, aux yeux du public japonais, d'une Mandchourie utopique, esthétisée, renseigne à la fois sur l'imaginaire pionnier de ce pays situé au carrefour entre trois sphères d'influence, mais aussi sur une façon de promouvoir cette « terre nouvelle ».
- 20 Alexandre Roy adopte l'angle de l'histoire économique pour examiner la question de l'emprise japonaise sur la Corée durant la première période de la colonisation, depuis la mise en place du protectorat en 1905 jusqu'aux événements du 1<sup>er</sup> mars 1919 et la crise économique qui suivit la Première Guerre mondiale. L'effort industriel et économique qu'a effectué le colonisateur dans la péninsule est souvent analysé sous l'angle de l'exploitation économique (ce qu'il fut), ou bien au prisme des grands travaux industriels et volontaristes (mais tardifs) menés dans les années 1930. Alexandre Roy essaie de saisir la réalité économique de la péninsule en se penchant sur les premiers temps de cette emprise économique, et montre comment l'afflux de capitaux était surtout lié à une « bulle coréenne » qui permit des développements rapides, mais fort superficiels, qu'il faut donc saisir avec circonspection quant à leur portée.
- 21 Pierre-François Souyri présente un pan méconnu de l'histoire japonaise : les discours de l'anticolonialisme. Il se penche ici notamment sur les années 1920, et analyse quelques textes majeurs issus de la pensée économique, des théoriciens de la gestion coloniale, de spécialistes de l'art intéressés par la Corée, ou encore des libéraux de l'entre-deux-guerres. Si, comme le note l'auteur, l'anticolonialisme ne fut jamais puissant du temps des empires coloniaux, tant en Europe occidentale qu'au Japon, quelques intellectuels prirent néanmoins la plume afin de critiquer une domination

qu'ils jugeaient mauvaise ou inefficace. Point donc de critique radicale de la domination japonaise, mais des remarques acerbes contre la politique menée notamment à Taiwan et en Corée.

- 22 Ces différentes contributions permettront, à l'évidence, de considérer une partie de la complexité des rapports que le Japon entretenait avec ses colonies. On comprendra que la colonisation japonaise ne saurait être saisie d'un seul bloc, et surtout ne peut être expliquée en mobilisant des traits culturels prétendument repérables dans l'ensemble de l'histoire japonaise. On percevra bien plutôt les différentes dynamiques à l'œuvre lors de la période coloniale, les contradictions, les tentatives différenciées en fonction du terrain auquel elles s'appliquaient, les retours en arrière et les plongées en avant, bref, tous ces mouvements qui font de l'empire colonial japonais non une aberration exotique mais un fait de cette histoire coloniale mondiale qui a marqué la construction des nations modernes au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle ; non, enfin, l'épisode occulté d'un fanatisme totalitaire et non discuté, mais un objet de débat parmi les intellectuels et les artistes, y compris et surtout japonais, au tournant du XX<sup>e</sup> et du XXI<sup>e</sup> siècle.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- E. Taylor ATKINS, *Primitive Selves - Korea in the Japanese Gaze*, Berkeley, University of California Press, 2010, 280 p.
- Lionel BABICZ, *Le Japon face à la Corée à l'ère Meiji*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002, 271 p.
- Kim BRANDT, *Kingdom of Beauty: Mingei and the Politics of Folk Art in Imperial Japan*, Duke University Press, 2007, 320 p.
- Marc CAPRIO, *Japanese Assimilation Policies in Korea 1910-1945*, Seattle, University of Washington Press, 2009, 320 p.
- Leo T. S. CHING, *Becoming Japanese: the Politics of Identity Formation in Colonial Taiwan*, Berkeley, UCP, 2001, 280 p.
- Alain DELISSEN, « La Corée », in Alain Delissen et al. *Histoire de l'Asie orientale et méridionale au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUF, 1999, CCXLIV+546 p.
- Alain DELISSEN, « La Corée, perle de l'empire », *L'Histoire*, n° 333, juillet-août 2008, p. 70-73
- Alain DELISSEN et Arnaud NANTA, « Sociétés et possessions coloniales japonaises (fin XIX<sup>e</sup> à mi-XX<sup>e</sup> siècle) », in Dominique BARJOT et Jacques FRÉMEAUX (dir.), *Les sociétés coloniales à l'âge des empires des années 1850 aux années 1950*, Paris, Sedes, 2012, 204 p., p. 173-182
- Peter DUUS, *The Abacus and the Sword: The Japanese Penetration of Korea (1895-1910)*, Berkeley, University of California Press, 1995, IV+480 p.
- Takashi FUJITANI, *Race for Empire: Koreans as Japanese and Japanese as Americans during World War II*, Berkeley, University of California Press, 2011, 520 p.



- Yoo Theodore JUN, *The Politics of Gender in Colonial Korea: Education, Labor, and Health, 1910-1945*, Berkeley, University of California Press, 2008, 330 p.
- Paul KATZ, *When Valley turned Blood Red, The Ta-pa-ni Incident in Colonial Taiwan*, University of Hawaii Press, 2005, 313 p.
- Jean-François KLEIN, Pierre SINGARAVÉLOU, Marie-Albane de SUREMAIN, *Atlas des empires coloniaux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions Autrement, 2012, 96 p.
- KIM Eun, PING-HUI Liao & David DER-WEI WANG (dir.), *Taiwan under Japanese Colonial Rule, 1895-1945*, New York, Columbia, 2006, 432 p.
- Ramon H. MYERS & Mark R. PEATTIE (dir.), *The Japanese Colonial Empire, 1894-1945*, Princeton, Princeton University Press, 1984, 540 p.
- Yoshihisa Tak MATSUSAKA, *The Making of Japanese Manchuria, 1904-1932*, Harvard University Press, 2003, 544 p.
- Arnaud NANTA, « Le Japon face à son passé colonial », in Olivier DARD et Daniel LEFEUVRE (dir.), *L'Europe face à son passé colonial*, Paris, Riveneuve, 2008, 392 p., p. 129-146
- Arnaud NANTA, « L'effondrement de l'empire colonial japonais », in Pierre BROCHEUX (dir.), *Les décolonisations au XX<sup>e</sup> siècle. La fin des empires européens et japonais*, Paris, Armand Colin, 2012, 336 p., p. 23-32
- Laurent NESPOULOUS, « Panorama du fait colonial moderne au Japon », in Claire LAUX et Jean-François KLEIN (dir.), *Les sociétés coloniales à l'âge des empires. Afrique, Antilles, Asie (années 1850-années 1950)*, Paris, Ellipse, 2012, 315 p., p. 86-94
- Mark PEATTIE, *Nan.yō: the Rise and Fall of the Japanese in Micronesia, 1885-1945*, Honolulu, University of Hawaii Press, 1988, 1992, 408 p.
- Andre SCHMID, *Korea Between Empires, 1895-1919*, Columbia University Press, 2002, 480 p.
- Gi-wook SHIN & Michael ROBINSON (dir.), *Colonial Modernity in Korea*, Harvard, Harvard University Press, 1999, 466 p.
- Pierre-François SOUYRI, « La colonisation japonaise », in Marc FERRO (dir.), *Le livre noir du colonialisme*, Paris, Hachette, (2003) 2005, 1123 p., p. 543-574
- Jun UCHIDA, *Brokers of Empire: Japanese Settler Colonialism in Korea, 1876-1945*, Cambridge, Harvard University Press, 2011, 500 p.
- Michel VIÉ, *Le Japon et le monde au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Masson, 1995, 303 p.

## NOTES

1. Nous remercions Jean-François Klein de son enthousiasme pour ce projet et pour sa relecture de cet éditorial.
2. Pai Hyung Il, *Constructing "Korean" Origins: A Critical Review of Archaeology, Historiography, and Racial Myth in Korean State Formation Theories*, Harvard University Asian Center, 2000, 592 p. ; Penny Edwards, *Cambodge, The Cultivation of a Nation*, Hawaii University Press, 2008, 349 p.
3. Jean-François Bayart, *Les études postcoloniales. Un carnaval académique*, Karthala, 2010, 132 p.
4. Claude Liauzu (dir.), *Dictionnaire de la colonisation française*, Paris, Larousse, 2007, 646 p. ; Jean-Pierre Rioux (dir.), *Dictionnaire de la France coloniale*, Paris, Flammarion, 2007, 935 p. ; Sophie

Dulucq, Jean-François Klein et Benjamin Stora (dir.), *Les mots de la colonisation*, Toulouse, PUM, 2007, 127 p. Des ouvrages similaires ont été publiés depuis.

5. Voir la bibliographie indicative pour cet *Atlas* et pour les articles publiés en 2012 par Alain Delissen, Arnaud Nanta et Laurent Nespoulous dans le cadre du programme du CAPES et de l'agrégation sur les sociétés coloniales.

6. Voir son bulletin annuel pour les chiffres ici évoqués.

7. Arnaud Nanta, "The Japanese Colonial Historiography in Korea (1905-1945)", in Rosa Caroli & Pierre-François Souyri (ed.), *History at Stake in East Asia*, Venezia, Lib. Ed. Cafoscarina, 2012, 203 p., pp. 83-105.

8. L'étude de la Seconde Guerre mondiale avait, elle, débuté dès les années 1950. Voir Tristan Brunet, « Le débat sur l'Histoire de Shōwa et le Japon de 1955 », *Cipango*, n° 17, 2010, p. 181-258.

9. Yamabe Kentarō 山辺健太郎, *Nikkan heigō shōshi* 日韓併合小史, Tōkyō, Iwanami, 1965, 238 p. Il publia aussi : *Nihon tōchi-ka no Chōsen* 日本統治下の朝鮮 (La Corée sous administration japonaise), Tōkyō, Iwanami, 1971, 227 p.

10. On pourrait évoquer, sur ce thème précis, les travaux de Stefan Tanaka, de Pai Hyung Il ou de Lionel Babicz.

11. Les quelques deux cents volumes de fac-similés uniquement sur la Corée coloniale (archives et documents) publiés par l'éditeur Ryūkei shosha 龍溪書舎 depuis les années 1990 en constituent sans doute la meilleure illustration.

12. Andre Schmid, *The Journal of Asian Studies*, 59: 4, 2000, p. 951-976 ; réponse par Mark Peattie et Ramon Myers, puis par Andre Schmid, *The Journal of Asian Studies*, 60: 3, 2001, p. 813-816.

13. Pour une vision française de ces conflits, voir le livre d'Olivier Cosson, *Préparer la Grande Guerre. L'armée française et la guerre russo-japonaise (1904-1905)*, Paris, Les Indes Savantes, 2013, 382 p.